

Impôt sur le revenu

M. l'Orateur: Je regrette de devoir dire au député qu'il n'y a pas de consentement unanime.

* * *

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

AVIS D'OPPOSITION AU RAPPORT DE LA COMMISSION RELATIVEMENT À TERRE-NEUVE

M. l'Orateur: J'ai le devoir d'informer la chambre qu'une pétition s'opposant au rapport de la Commission des limites des circonscriptions électorales de la province de Terre-Neuve et signée par les députés de Saint-Jean-Est, Gander-Twillingate, Saint-Jean-Ouest, Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, Bonavista-Trinity-Conception, Burin-Burgeo, Grand Falls-White Bay-Labrador, Assiniboia, Cape Breton-Highlands-Canso et Dauphin, m'a été remise conformément à l'article 20 de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2, SRC 1970.

Si la Chambre est d'accord, je propose que le texte de cette pétition soit imprimé comme annexe aux *Procès verbaux* d'aujourd'hui. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA PROLONGATION DU DÉLAI POUR L'ENVOI DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement pour soulever une question d'urgence nécessaire. Étant donné qu'un nombre considérable de contribuables se voient obligés de se faire aider pour remplir leurs formules de déclaration d'impôts sur le revenu et que nombre d'entreprises dont la tâche est de remplir ces déclarations ont déclaré qu'elles ne pourraient pas suffire à la demande de leurs clients avant la date limite du 30 avril, je propose donc, appuyé par le député de Perth-Wilmot (M. Jarvis):

Que la chambre invite le gouvernement à reculer d'un mois la date fixée pour l'envoi des déclarations d'impôts.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a des doutes quant à la recevabilité de la motion. Les députés savent qu'une motion présentée en vertu de l'article 43 du règlement doit quand même se conformer à la coutume de la Chambre. Mais je suis d'avis qu'il est peut-être plus facile de s'enquérir s'il y a consentement unanime et s'il est donné, nous pourrions peut-être alors examiner le coté procédure de la motion. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Le député se rendra compte comme moi-même qu'il n'y a pas consentement unanime sur sa motion.

[M. l'Orateur.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA REMISE DES TERRES AUX ARMÉNIENS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, en vertu de l'article 43 du Règlement, j'aimerais demander le consentement unanime de la Chambre pour discuter d'une question urgente et importante.

Il y aura 58 ans le 24 avril prochain que 1,500,000 Arméniens ont été victimes d'un premier génocide. Or, le traité de Sèvres, auquel avait adhéré le Canada, prévoyait la restitution de leurs terres aux Arméniens, et parce que les buts de ce traité n'ont pas encore été réalisés, je propose, appuyé par l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise):

Que l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans la préparation de la position canadienne pour la convention des Nations Unies sur le génocide, tienne compte du point de vue des Arméniens, en reconnaissance du geste humanitaire de milliers d'Arméniens qui donnent généreusement de leur sang à la Croix-Rouge canadienne.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion. En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre? Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion de l'honorable député ne peut donc être présentée.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

[Traduction]

LES DÉCLARATIONS D'IMPÔT EN 1971

Question n° 45—**M. Coates:**

1. Combien de modèles de déclarations pouvait-on se procurer en vue de régler l'impôt fédéral sur le revenu pour l'année financière 1971?

2. Quelles quantités le ministère du Revenu national a-t-il fait imprimer de chacun des formulaires qu'il a établis et quel a été le prix de chaque commande?

3. Combien de modèles de déclarations a-t-on prévus pour l'année financière 1972, a) qui les a établis, b) en quelle quantité, c) pour quel prix?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): En ce qui concerne le ministère du Revenu national, Impôt: 1. pour l'année d'imposition 1971, il y avait deux formules d'impôt sur le revenu des particuliers, la T1 Abrégée et la T1 Générale.

2. a) Nombre de T1 Abrégée comprenant une annexe, 12,593,000; Nombre de T1 Générale comprenant 5 annexes, 3,731,000; b) Imprimées par Drummond Business Forms Limited; c) Prix des formules—T1 Abrégée, \$220,034.04;—T1 Générale, \$109,452,89;